

Les emplois de *toujours pas* en français du Québec

Hugo Laporte

Université catholique de Louvain

Le marqueur *tu* en français du Québec a déjà été analysé par plusieurs linguistes (Noonan (1989), Picard (1991), Roberts (1993), Vecchiato (2000), Vinet (2000, 2004)). La contribution présente propose une analyse unifiée du marqueur *tu* et de certaines occurrences de *toujours pas* en français du Québec. Cette approche sera soutenue par une distribution, des restrictions d'usage et des interprétations soit semblables ou identiques des deux expressions à l'étude.

1. Introduction

La présente contribution analyse les divers emplois de *toujours pas* lorsqu'employé dans un sens non littéral en français du Québec et compare son emploi avec celui d'un marqueur typique du français du Québec: *tu*.

Nous présentons tout d'abord les divers processus de formation de questions en français standard, puis ceux plus particuliers au français du Québec. Ces derniers comprennent l'emploi du marqueur *tu* et de *toujours pas*. Nous démontrons ensuite que ces deux processus sont employés dans les mêmes contextes et font l'objet de restrictions d'usage très similaires. Nous abordons également leur aspect interprétatif. Finalement, nous argumentons en faveur d'une approche syntaxique différente pour *tu* et *toujours pas* au regard de quelques différences structurelles fondamentales. Une brève conclusion viendra terminer le tout.

2 Hugo Laporte

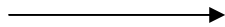
2. Formation de questions en français : un survol

La langue française possède plusieurs processus de formation de questions. Certains sont limités aux questions directes ou indirectes. Certains ne s'emploient que pour les questions polaires ou wh. Nous revoyons ensemble d'abord les processus existants en français standard pour ensuite se tourner vers deux processus typiques au français du Québec : l'emploi du marqueur *tu* et de *toujours pas*.

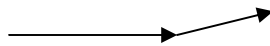
2.1. Le français standard

Un premier processus est l'intonation croissante. L'exemple (1a) est un énoncé purement déclaratif alors que (1b) est une interrogative polaire en raison de l'intonation croissante.

(1) a. Paul a mangé des citrons.

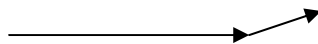


(1) b. Paul a mangé des citrons ?



Les questions wh sont également possibles avec cette stratégie (1c); il s'agit alors de l'intonation croissante sur l'élément wh qui reste in situ.

(1) c. Paul a mangé des citrons avec qui ?



Les questions indirectes polaires n'ont pas d'intonation croissante tandis que les indirectes wh à élément wh in situ sont exclues en français standard, quoique courantes en français du Québec (1d). Il n'y a toutefois pas d'intonation croissante sur l'élément in situ.

(1) d. Je me demande Paul a mangé les citrons avec qui.

Un deuxième processus de formation de questions correspond à l'insertion d'un complémenteur (*en italique*) dans les questions polaires indirectes (2a) et le mouvement wh (2b).

Les emplois de *toujours pas* en français du Québec 3

- (2) a. Je me demande *si* Paul a mangé les citrons. (Question polaire)
b. Je me demande *avec qui* Paul a mangé les citrons. (Question wh)

L'inversion du sujet est un troisième processus. Il s'agit de déplacer le verbe devant son sujet (3a). Dans les questions wh, il faut de plus déplacer le syntagme wh interrogatif (3b) dans la position du spécificateur de C

- (3) a. Allons-nous à Oslo ?
b. Où allons-nous ?

Une variante de l'inversion du sujet est l'inversion complexe. Ces cas correspondent à l'insertion d'une copie pronominale (*il*) du sujet nominal (*Pierre*) tout juste après le verbe conjugué. L'inversion complexe, tout comme l'inversion du sujet, n'est employée que dans les questions directes, qu'elles soient polaires (4a) ou wh (4b).

- (4) a. Pierre peut-il manger des citrons ?
b. Quels citrons Pierre peut-il manger ?

Finalement, un dernier processus en français standard est l'emploi d'*est-ce que* (ECQ). Il apparaît dans les questions directes polaires (5a) et wh (5b) ainsi que dans les questions wh indirectes (5c). L'emploi d'ECQ fait l'objet de diverses restrictions d'usage (Munaro & Pollock 2005 :545-546) dont l'impossibilité d'extraction du sujet complexe (5d). Toutefois, l'extraction d'un objet complexe (5e) et d'un sujet non complexe (5f) ne pose pas de problème particulier.

- (5) a. Est-ce que les enfants ont caché les citrons ?
b. Où est-ce que les enfants ont caché les citrons ?
c. Je me demande où est-ce que les enfants ont caché les citrons.
d. * Quel bus est-ce qui a embouti ma Ferrari ?
e. Quel bus est-ce que tu as embouti ?
f. Qui est-ce qui a embouti ma Ferrari ?

2.2. *Le français du Québec*

En addition à ces processus du français standard, le français parlé au Québec possède deux stratégies supplémentaires, soit l'emploi du marqueur *tu* et de *toujours pas*. Une étude menée par Elsig & Poplack (2006) a révélé que le

4 Hugo Laporte

deuxième processus le plus employé à l'oral au Québec est la variante *tu*, spécifique au français de cette région, et dont l'usage sera discuté dans la suite.

L'emploi du marqueur *tu* dans les interrogatives polaires (6) a déjà fait l'objet de plusieurs analyses, la plus complète étant celle proposée par Vinet (2004).

(6) Paul a *tu* mangé les citrons ?

(Interprétation = Paul a-t-il mangé les citrons ?)

Vinet (2004) affirme que *tu* est un marqueur (super) positif, c'est-à-dire que toutes ses utilisations possèdent une interprétation positive, même lorsque le marqueur est accompagné de l'adverbe de négation *pas*. Vinet argumente en faveur d'un emploi exclusif du *tu* interrogatif dans les questions polaires, excluant donc les questions *wh*. Toutefois, une recherche menée par Vecchiato (2000) démontre que les questions *wh* avec *tu* sont employées dans certaines régions bien définies du Québec (Montréal-Nord, Nicolet). Nos recherches nous ont amené à pousser cette analyse un peu plus loin. Nos découvertes sont doubles:

Premièrement, nous avons rencontré des locuteurs d'autres régions que celles mentionnées par Vecchiato (2000:142) qui affirment utiliser *tu* dans les questions *wh*. Deuxièmement, nous avons aussi remarqué que les locuteurs qui admettent l'emploi de *tu* dans les questions *wh* ne sont pas unanimes sur les contextes d'utilisation de ce marqueur. Par manque d'espace, nous nous limitons ici à mentionner qu'une distinction plus fine doit être faite entre les différents types de syntagmes *wh*.

L'emploi de *toujours pas* en français du Québec se comporte d'une manière parallèle à *tu*, ce qui nous porte à argumenter en faveur d'un traitement unique des deux processus, présenté dans les sections 3 et 4.

(7) Paul a *toujours pas* mangé les citrons ? (Question polaire)

Pour des raisons d'espace, nous n'abordons pas les cas où *toujours* peut être omis. Cet aspect sera traité dans des contributions ultérieures. Dans la section 3, nous argumentons en faveur d'un traitement unifié de *tu* et *toujours pas* comme processus de formation de questions.

3. *Toujours pas* comme processus de formation de questions

Dans cette section nous établissons les similitudes et différences entre le marqueur *tu* et *toujours pas*. Nous analysons leur distribution, les restrictions s'appliquant à leurs différents usages ainsi que leurs interprétations.

3.1. *Distribution*

Vinet (2000, 2004) propose une distribution de l'emploi du marqueur *tu* que nous utiliserons également pour *toujours pas*. Cette distribution comporte quatre contextes d'usage: les questions polaires (8a-b), les impératives à sujet ouvert (9a-b), les expressions évaluatives exclamatives (10a-b) et les événements dynamiques de changement de situation (11a-b).

- (8) a. Pierre a *tu* mangé les citrons ?
b. Pierre a *toujours pas* mangé les citrons ?
- (9) a. Tu veux *tu (pas)* me laisser tranquille !
(= Laisse-moi tranquille !)
b. Tu veux *toujours pas* me laisser tranquille !
(= Laisse-moi tranquille !)
- (10) a. Faut *tu (pas)* être con pour dire quelque chose de même !
(= Il faut être con pour dire de telles choses)
b. Faut *toujours pas* être con pour dire quelque chose de même !
(= Il faut être con pour dire de telles choses)
- (11) a. Fak là, a *tu pas* commencé à frapper son chien...
(= Soudainement, à ce moment précis, elle se mit à frapper son chien...)
b. Fak là, a *toujours pas* commencé à frapper son chien...
(= Soudainement, à ce moment précis, elle se mit à frapper son chien...)

Tous les locuteurs natifs du français du Québec que nous avons rencontrés acceptent les exemples avec *tu* (8a, 9a, 10a, 11a) alors que pour les exemples avec *toujours pas*, il n'y a pas unanimité et le pourcentage d'acceptation varie d'un contexte à l'autre. Toutefois, chacun des contextes est accepté par au moins une partie des locuteurs interrogés. Parmi l'échantillon de locuteurs que nous avons recueilli, nous avons pu établir une hiérarchie des formes. Un locuteur qui emploie une forme plus élevée ((1) étant la forme la plus élevée) dans la hiérarchie emploie automatiquement une forme plus basse. Voici donc cette

6 Hugo Laporte

hiérarchie : (1) Questions polaires ; (2) Impératives à sujet ouvert ; (3) Expressions évaluatives exclamatives ; (4) Événements dynamiques de changement de situation.

Cela signifie que tous les locuteurs interrogés acceptent *toujours pas* dans les questions polaires, mais que seulement une partie d'entre eux utilise *toujours pas* dans les impératives à sujet ouvert. Parmi ces derniers, un nombre plus restreint emploie *toujours pas* dans les expressions évaluatives exclamatives. Finalement, parmi les locuteurs qui emploient *toujours pas* dans les expressions évaluatives exclamatives, quelques-uns l'emploient également dans les événements dynamiques de changement de situation.

Maintenant que nous connaissons la distribution de *toujours pas*, nous allons analyser les restrictions d'usage de ce processus de formation de questions.

3.2. Restrictions d'usage

La section 3.2 traite des restrictions d'usage de *tu* et *toujours pas* dans les quatre contextes. Nous n'avons pas découvert de lien unifiant toutes les restrictions. Toutefois, on remarque que les quatre premières restrictions touchent le verbe. Les restrictions 3 (sur le futur simple) et 4 (sur la personne) ont un point en commun : elles excluent des formes qui sont absentes dans la variété de français dans laquelle les emplois discutés de *tu* et *toujours pas* apparaissent. En effet, la première personne du pluriel au nominatif est toujours remplacée par la forme *on* dans le français parlé du Québec tandis que le futur simple est pratiquement toujours remplacé par une forme périphrastique.

3.2.1. Restrictions aux verbes finis et influence du mode verbal

Vinet (2004 : 238) mentionne que *tu* n'est employé que derrière un verbe fini muni d'un sujet lexical. Des exemples tels (12, 13, 14), dans lequel le verbe précédant *tu* est non fini – un infinitif, un participe passé et un participe présent, respectivement – sont donc exclus par cette règle.

- (12) * Partir *tu* en vacances !
- (13) * On a bu *tu* tout le vin rosé ?
- (14) * En buvant *tu* du vin rosé...

Cette restriction s'applique également à *toujours pas* :

Les emplois de *toujours pas* en français du Québec 7

- (15) a. * Partir *toujours pas* en vacances !
b. * On a bu *toujours pas* tout le vin rosé ?
c. * En buvant *toujours pas* du vin rosé...

Puisque *tu* ne peut être employé dans les subordonnées, la restriction ci-dessus suffit. Toutefois, dans le cas de *toujours pas*, nous devons aller un pas plus loin en affirmant que non seulement un verbe fini est requis, mais nous limiterons le mode de ce verbe à l'indicatif, sous réserve de l'inclusion du conditionnel sous l'appellation du mode indicatif (Grevisse & Goosse 2007 : 980). Cela exclut donc, en plus de l'infinitif et du participe, les verbes au subjonctif (16). Puisque les verbes au subjonctif sont exclus des propositions non subordonnées, ils n'apparaissent jamais avec *tu*. Cependant, la possibilité d'utiliser *toujours pas* dans certaines subordonnées requiert cette limitation à l'indicatif.

- (16) a. * Qu'on aille *tu* à Rome en kayak...
b. * Qu'on aille *toujours pas* à Rome en kayak...

Grevisse & Goosse (2007:512-513, 895) indique que le subjonctif peut être employé comme prédicat de phrase, notamment dans certaines structures injonctives (17a) et optatives (17b). Ces structures demeurent toutefois subordonnées du point de vue purement formel, la présence d'un complémenteur (*que*) en faisant foi¹.

- (17) a. Que personne ne sorte (**tu*) !
b. Que Dieu vous entende (**tu*) !

Dans les structures impératives à sujet ouvert, la forme est impérative au regard de la sémantique, mais la forme employée avec ce sujet ouvert correspond à la deuxième personne du singulier de l'indicatif.

3.2.2. Restriction sur l'emploi de V2 avec adverbe initial

Cette restriction mentionnée par Vinet (2004:239) pour *tu* s'applique aussi à *toujours pas*. Elle se résume à l'impossibilité d'avoir un adverbe initial n'introduisant pas de changement de situation.

- (18) a. * Evidemment elle est *tu* encore absente.
b. * Evidemment elle est *toujours pas* encore absente.

¹ J. van Craenenbroeck (p.c.)

8 Hugo Laporte

3.2.3. Restriction sur l'emploi du futur simple

Picard (1991:185) indique que l'emploi du futur périphrastique en lieu et place du futur simple est une forte tendance en français du Québec. Nos résultats montrent que ceci n'est pas seulement une tendance, mais une obligation dans les contextes où *tu* et *toujours pas* sont employés.

- (19) a. * Il ira *tu / toujours pas* au Congo ? (Futur simple)
b. Il va *tu / toujours pas* aller au Congo ? (Futur périphrastique)
- c. * Vous achèterez *tu / toujours pas* une auto ? (Futur simple)
d. Vous allez *tu / toujours pas* acheter une auto ? (Futur périphrastique)

3.2.4. Restriction sur la première personne du pluriel

Cette restriction provient de Picard (1991:182). Il s'agit du non emploi du pronom personnel *nous*. Les locuteurs interrogés ont tous rejeté les structures avec *tu* et *toujours pas* lorsque le pronom *nous* était le sujet du verbe principal. Les locuteurs ont tous accepté les mêmes formes avec le pronom de la troisième personne du singulier *on*. Au niveau de l'interprétation, ce *on* a la même signification que le *nous* pluriel. Grevisse & Goosse (1993 :965, 968, 1101) parle de formes concurrentes. A l'origine un pronom indéfini, *on* a évolué pour devenir un pronom personnel. Rey-Debove (2001) parle de contamination sémantique de *on* par *nous*. La forme *on* a préséance au nominatif seulement dans la variété de français dans laquelle on retrouve les questions avec *tu* et *toujours pas*.

- (20) a. * Nous sommes *tu/toujours pas* en guerre ?
b. On est *tu/toujours pas* en guerre ?

3.2.5. Restriction sur l'emploi dans les structures indirectes

Cette restriction a déjà été présentée pour *tu* dans Vinet (2004 : 238). Elle s'applique en partie aux structures avec *toujours pas*. Alors que *tu* est exclu de toute structure indirecte sans égard au contexte (21a), *toujours pas* peut apparaître dans certaines formes indirectes (21bcd).

- (21) a. * Je me demande si Pierre a *tu* mangé les citrons.
b. Je me demande si a a *toujours pas* bu le poison.²
c. Je me demande si Jean a *toujours pas* embrassé Marie.

² *a* est un équivalent en français québécois du pronom *elle*.

- d. * Je sais si Jean a *toujours pas* embrassé Marie.³

L'usage de *toujours pas* dans les formes indirectes est lié à la distinction opérée en premier lieu par Ginzburg/Sag (2000) entre les types de prédicats matrice, pour lequel un développement plus long est impossible ici en raison du manque d'espace. Nous renvoyons le lecteur à Ginzburg/Sag (2000) pour l'énoncé ainsi qu'à Krifka (1999), McCloskey (2005) et Laporte (en cours) pour des applications de cette distinction.

3.2.6. Restriction relative à l'emploi de la négation

Dans les quatre contextes d'utilisation, *tu* et *toujours pas* ont toujours une interprétation positive, élément auquel nous reviendrons à la section 3.3. La différence entre *tu* et *toujours pas* se situe dans l'apparition de l'adverbe de négation *pas*. Alors que *pas* est obligatoire dans *toujours pas*, et ce dans les quatre contextes d'emploi relevés, la présence de *pas* avec *tu* suit d'autres règles. Elle est obligatoire dans les expressions de changement d'état (22a), optionnelle dans les impératives à sujet ouvert (22b) ainsi que dans les structures évaluatives exclamatives (22c) et interdite dans les questions polaires (22d). Ces faits avaient déjà été relevés par Vinet (2004:242). Les exemples (b, c) sont les siens.

- (22) a. Vlà-tu **(pas)* la mouffette qui revient en courant...
b. Tu vas *tu (pas)* sortir de là !
c. C'est *tu (pas)* choquant !
d. On est *tu (*pas)* en guerre ?

Vinet (2004) propose une analyse de la grammaticalité de *pas* avec *tu* à l'aide de la notion d'intonation. Nous renvoyons le lecteur à Vinet (2004) et Erteschik-Shir (1997) pour une analyse détaillée du phénomène.

Nous avons maintenant vu la distribution et les restrictions d'usage de *tu* et de *toujours pas*. La prochaine section traite de l'aspect interprétatif de *tu* et *toujours pas*.

³ Cette phrase est grammaticale seulement si on prend *toujours pas* dans son sens littéral (pas comme marqueur).

3.3. *Interprétation de tu et toujours pas*

Dans cette sous-section, nous montrons que *tu* et *toujours pas* ont la même interprétation dans trois des quatre contextes listés en 3.1. Dans les questions polaires, il existe une nuance que nous détaillerons par la suite.

Tu et *toujours pas* possèdent la même interprétation dans les structures évaluatives exclamatives (23a-b), dans les impératives avec sujet ouvert (24a-b) et dans les expressions de changement d'état (25a-b).

- (23) a. Faut *tu* être con pour dire quelque chose de même !
b. Faut *toujours pas* être con pour dire quelque chose de même !
- (24) a. Tu vas *tu* t'la fermer ! (= Veux-tu te taire !)
b. Tu vas *toujours pas* t'la fermer ! (= Veux-tu te taire !)
- (25) a. Vlà *tu pas* la mouffette qui revient en courant...
b. Vlà *toujours pas* la mouffette qui revient en courant...

Toutefois, il existe une nuance importante dans l'interprétation de *tu* et *toujours pas* dans les questions polaires. Alors que l'emploi de *tu* est neutre (26a), celui de *toujours pas* (26b) induit la crainte d'une réponse positive et/ou l'espoir d'une réponse négative qui serait alors perçue comme un soulagement par le locuteur.⁴

- (26) a. Pierre a *tu* vendu son auto ? = Est-ce que Pierre a vendu son auto ?
b. Pierre a *toujours pas* vendu son auto ?
= C'est pas vrai ? Pierre a vendu son auto ? J'ai de la difficulté à croire ça ! (Dis-moi que c'est faux ! Une si belle auto, et fiable en plus !)

L'interprétation entre parenthèses est une explication du contexte psychologique du locuteur au moment de l'expression.

Dans le cas des questions indirectes, l'interprétation est légèrement différente. Il existe toujours cet aspect de surprise chez le locuteur, mais cela est combiné à l'émission d'une hypothèse par ce dernier. Par exemple, dans (27a), le sujet se pose une question à laquelle il ne connaît pas la réponse. En d'autres mots, il cherche une information précise, à savoir si Jean a embrassé Marie ou non. Dans le cas de (27b), le sujet (*je*) ne recherche pas nécessairement une réponse à sa question. Il émet l'hypothèse que l'événement se soit produit, aussi surprenant et

⁴ Pour une approche différente, basée sur Erteschik-Shir (1997), voir Vinet (2004).

aussi regrettable soit-il, afin d'expliquer une situation réelle issue du contexte de conversation.

- (27) a. Je me demande si Jean a embrassé Marie.
b. Je me demande si Jean a *toujours pas* embrassé Marie.

Pour éclaircir notre propos, prenons un exemple concret basé sur (27b). Marie et Jean sont des collègues de travail du sujet (*je*). Tout à coup, sans prévenir, Marie remet sa démission à son employeur. Les collègues sont surpris, ont peine à y croire. Tous se demandent ce qui a bien pu se passer pour pousser Marie à agir de la sorte. Le sujet (*je*) dit alors la phrase en (27b) et émet l'hypothèse que Jean aurait embrassé Marie et que cela aurait amené celle-ci à quitter son emploi. Le locuteur ainsi que son public ont une connaissance du contexte ; par exemple, que Jean a déjà mentionné qu'il trouvait Marie charmante, et qu'il lui ait demandé de danser avec lui plusieurs fois lors d'une soirée organisée par l'employeur quelques jours auparavant.

Il faut noter que si on prononce la tête *ne* (ou *n'*) du NegP dans (27b), alors cette interprétation de *toujours pas* disparaît et l'interlocuteur ne retiendra que la forme déclarative avec lecture littérale de *toujours pas*.

3.4 Résumé

Dans la section 3, nous avons vu que *tu* et *toujours pas* étaient utilisés dans les quatre mêmes contextes. Nous avons par la suite indiqué les restrictions d'usage communes à *tu* et *toujours pas*. Finalement, nous avons discuté de l'interprétation de *tu* et *toujours pas*, qui ne diffèrent l'une de l'autre que dans les questions polaires. Cela nous a amené à conclure que *tu* et *toujours pas* peuvent être qualifiés de (super) positifs, car ils ont toujours une interprétation positive même lorsqu'on leur joint l'adverbe de négation *pas*. Dans la section 4, nous abordons l'aspect syntaxique de *tu* et *toujours pas*.

4. Aspect syntaxique de *tu* et *toujours pas*

Cette section est divisée en trois parties permettant de justifier un traitement syntaxique distinct pour *tu* et *toujours pas*. Nous traitons en premier lieu du statut d'opérateur de *tu*; ensuite, nous discutons de la possibilité d'employer *toujours pas* en séparant ses deux parties. Le tout nous permet de proposer une structure syntaxique en arbre différente pour chacun.

4.1. *Le statut d'opérateur*

Noonan (1989:325) avance que le marqueur interrogatif *tu* en français du Québec est un opérateur dans les questions polaires. Vinet (2004 : 240-241) poursuit cette analyse en montrant comment on peut tirer cette conclusion à l'aide des phrases ci-dessous :

- (28) a. * Il a vu qui que ce soit ? (Interrogative)
b. A-t-il vu qui que ce soit ? (Interrogative)
c. Il a *tu* vu qui que ce soit ? (Interrogative)
d. * Il a *toujours pas* vu qui que ce soit ? (Interrogative)

Les items de polarité ont besoin d'être c-commandés par un opérateur. Dans notre cas, ce critère doit donc être rempli pour *qui que ce soit*. Cela est le cas en (28b) par le déplacement du verbe vers C. Dans (28c), c'est l'insertion de *tu* qui joue ce rôle, car *tu* possède un trait [+Q] qui joue le rôle d'opérateur (Vinet 2004:241). On remarque que ce critère n'est pas rempli en (28a) et (28d). Nous en concluons donc que *toujours pas* ne possède pas ce trait [+Q] qui permet à *tu* de lier l'item de polarité *qui que ce soit*.

Ce constat est donc un premier pas vers une approche syntaxique divergente pour *toujours pas* par rapport à celle proposée par Vinet pour *tu*.

4.2. *La séparation de toujours pas*

Contrairement à *tu*, formé d'un seul élément, abstention faite des traits comme le [+Q], *toujours pas* est un assemblage de deux constituants. Cela est démontrable par le biais de ses occurrences dans les questions polaires. En effet, il est possible pour le locuteur de séparer les deux parties en renvoyant *toujours* à la toute fin de la question (29).

- (29) Pierre a *pas* vendu son auto *toujours* ?

L'emploi de *toujours* en fin de question augmente l'intensité de la crainte d'une réponse positive chez le locuteur.

La séparation de *toujours pas* implique la nécessité d'avoir une position syntaxique plus basse dans la structure pour l'y insérer. Nous proposons une façon d'y arriver en 4.3.

4.3. *Modèle syntaxique*

Le modèle que nous proposons pour *tu* est celui de Vinet (2004) illustré dans le tableau 1.

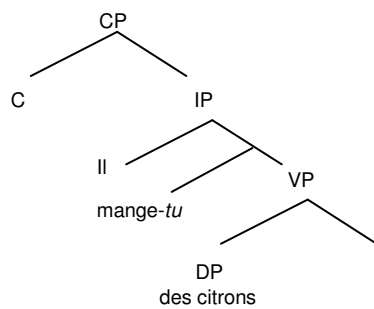


Tableau 1. Représentation syntaxique de *tu* par Vinet (2004)

Tu est un enclitique sur la tête de la projection fonctionnelle temporelle. Un trait [+Q] en I permet l'interprétation des items de polarité tel que l'avons vu à la section 4.1 (Noonan 1989). Ce trait neutralise la polarité de certains items à polarité négative tel *qui que ce soit*.

Dans le cas de *toujours pas*, nous faisons appel au modèle hiérarchique des adverbes proposé par Cinque (1999). Selon ce modèle, *toujours* est le spécificateur d'une projection aspectuelle AspP. Dans le cas de *pas*, il s'agit du spécificateur d'une projection NegP, tel que proposé par Pollock (1989). La tête de cette projection NegP sera *ne* ou *n'*, qui demeure toutefois silencieuse dans l'emploi de *toujours pas* dans les quatre contextes vus en 3.1. L'illustration de cette structure est montrée dans le tableau 2.

14 Hugo Laporte

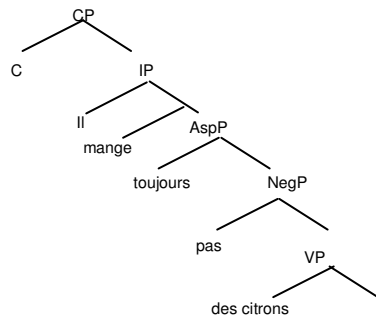


Tableau 2. Représentation syntaxique de *toujours pas*

Lorsque *toujours* apparaît en fin de phrase, il se retrouve dans une projection AspP plus basse dans la structure, tel que proposé par Laenzlinger (2002). Pour des raisons d'espace, nous réservons l'explication complète de toutes les positions syntaxiques de *toujours* pour une contribution ultérieure.

4.4. Sommaire

Dans la section 4, nous avons avancé trois arguments en faveur de traitements syntaxiques différents pour *tu* et *toujours pas*. Nous avons d'abord vu que *tu* possède un statut d'opérateur que *toujours pas* ne partage pas. Ensuite, nous avons montré que *toujours pas* pouvait être séparé dans les questions polaires; cela exige la possibilité d'avoir une partie située plus basse que *pas* dans la structure syntaxique. Nous avons donc besoin de deux projections pour *toujours pas*. Enfin, un modèle syntaxique pour *toujours pas*, distinct de celui proposé par Vinet (2004) pour *tu*, a été proposé.

5. Conclusion

Cette contribution a présenté les interprétations non littérales de *toujours pas* en français du Québec. Nous avons argumenté en faveur d'un traitement unifié de *tu* et *toujours pas* comme (super) positifs au sens de Vinet (2004). Ce traitement unifié est soutenu par une distribution identique de *tu* et *toujours pas*, des restrictions d'usage très similaires ainsi qu'une interprétation analogue dans trois des quatre contextes d'utilisation, excluant les questions polaires, dans lesquelles une nuance interprétative entre *tu* et *toujours pas* existe. Enfin, nous avons proposé une approche syntaxique différente pour chacun.

Références

- Cinque, G. (1999) *Adverbs and Functional Heads: A Cross-linguistic Perspective*. Oxford University Press, Oxford & New York.
- Elsig, M. & Poplack, S. (2006) 'Transplanted Dialects and Language Change: Question Formation in Québec'. *Penn Working Papers in Linguistics* 12 (2), 77-90.
- Erteschik-Shir, N. (1997) *The Dynamics of Focus Structure*. Cambridge University Press, New York & Cambridge.
- Ginzburg, J. & Sag, I. (2000) *Interrogative Investigations*. CSLI Publications, Stanford (CA).
- Grevisse, M. & Goosse, A. (1993) *Le Bon Usage: Grammaire Française*. Duculot, Paris.
- Grevisse, M. & Goosse, A. (2007) *Le Bon Usage: Grammaire Française*. De Boeck Bruxelles.
- Krifka, M. (1999) 'Quantifying Into Question Acts' Dans T. Matthews et D. Strolovitch, eds, *SALT IX*. Department of Linguistics, Cornell University CLC Publications.
- Laporte, H. (en cours) Untitled. Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain.
- McCloskey, J. (2006) 'Questions and Questioning in a Local English'. Dans R. Zanuttini, H. Campos, E. Herburger, P.H. Portner, eds, *Crosslinguistic Research in Syntax and Semantics: Negation, Tense, and Clausal Architecture*. Georgetown University Press, 87-126
- Munaro, N. & Pollock, J.-Y. (2005) 'Qu'est-ce-que (qu)-est-ce-que? A Case Study in Comparative Romance Interrogative Syntax'. Dans G. Cinque & R. S. Kayne, eds, *The Oxford Handbook of Comparative Syntax*. Oxford University Press: Oxford.
- Noonan, M.B. (1989) 'Operator Licensing and the Case of French Interrogatives'. *Proceedings of WCCFL* 8.315-330. Stanford Linguistics Association: Stanford.
- Picard, M. (1991) 'Clitics, Affixes, and the Evolution of the Question Marker *tu* in Canadian French'. *French Language Studies* 1, 179-187.
- Pollock, J.-Y., (1989). 'Verb Movement, Universal Grammar and the Structure of IP'. *Linguistic Inquiry* 20, 365-424.
- Rey-Debove, J. (2001) 'De *on* à *je* Vers le Nom Propre : Des Pronoms Personnels en Français' Dans *Quitte ou Double Sens. Articles sur L'ambiguïté Offerts à Ronald Landheer*. Rodopi : Amsterdam.
- Roberts, I. (1993) *Verbs and Diachronic Syntax: A Comparative History of English and French*. Kluwer Academic Publishers, Dordrecht.
- Vecchiato, S. (2000) 'The TI/TU Interrogative Morpheme in Quebec French' Dans *GG@G 1*, 141-163.
- Vinet, M.T. (2000) 'Feature Representation and *-tu (pas)* in Quebec French'. *Studia Linguistica* 54(3), 381-411.
- Vinet, M.T. (2004) '*Tu* as a (Super) Positive Marker in Quebec French'. Dans B. Mann-Kampe et R. Bok, eds, *Going Romance 2002*. John Benjamins, Amsterdam, 235-252.